

Solution pour l'abbé Michel de Thiberville

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 22 novembre 2011



Grâce au médiateur désigné par la Congrégation pour le Clergé, **Mgr Boulanger**, évêque de Bayeux-Lisieux, la situation de l'abbé Francis Michel, vidé de la paroisse de Thiberville par **Mgr Nourrichard**, évêque d'Evreux, devrait se normaliser.

Mgr Christian Nourrichard, a rendu public un accord passé avec l'abbé Francis Michel, qui devient recteur de l'église du Planquay, située à quelques kilomètres de son ancienne paroisse. Dans cette église, il sera libre de célébrer la messe, quelle qu'en soit la forme. En revanche, comme il n'est plus curé, il devra demander l'autorisation du curé du groupement paroissial local avant de célébrer un baptême ou un enterrement. S'il n'aura pas le droit de prendre en charge la catéchèse, il sera libre de diriger d'autres activités pastorales, « *comme animer une journée de recollection* », explique Mgr Nourrichard.

L'abbé Michel devrait célébrer sa première messe au Planquay le 27 novembre, c'est-à-dire le premier dimanche de l'Avent. Il disposera d'un nouveau presbytère, mis à sa disposition par le maire de ce village de 140 habitants, qui n'est autre que l'épouse du maire de Thiberville. Néanmoins, l'abbé Michel reste prudent :

Je déménagerai quand mon presbytère sera prêt, et quand l'église, la plus petite et la plus humide de la région, sera chauffée. Ce qui n'est pas le cas. Mais j'ai dit oui à cette solution, donc je partirai. En ce qui concerne les états d'âme, c'est une autre affaire...

[Source](#), le [blogue de soutien à l'abbé Michel](#)